



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réduction du remboursement des soins médicaux

Question écrite n° 9284

Texte de la question

M. Marc Le Fur interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur sa déclaration du 19 juin 2023 lors des Assises des finances publiques relative à la possible réduction du remboursement des soins médicaux. Cette mesure, comme le déclare M. le ministre, a pour but d'être plus stricte concernant les dépenses de santé notamment en réduisant le remboursement de certains médicaments par l'assurance maladie. Conscient qu'il y a urgence à réduire notre dette publique qui avoisine désormais les 3 000 milliards d'euros et à mieux maîtriser la dépense publique, M. le député s'interroge quant à cette piste d'économie. Au sortir de la pandémie de covid-19 où le Gouvernement a, à juste titre, mis l'accent sur les questions de santé, M. le député s'étonne quant à cette annonce et s'inquiète des répercussions qu'une telle mesure pourrait causer en matière de santé publique mais également en matière de protection du pouvoir d'achat des concitoyens. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions quant à cette annonce particulièrement évasive.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9284

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5684

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)